

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

**Date de la convocation** : 27 mai 2021

**Lieu** : Salle du conseil

Le huit juin deux-mille vingt à vingt heures, le conseil municipal de SAINT-AREY, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Madame Anne STUTZ, maire.

**Présents** : Guy BACCOLI, Mathieu BONDAZ, Bernard GLUSZYK, Gérard JULIEN, Claire MEGIAS, Anne STUTZ

**Absente excusée** : Caroline CASTILLON

### Organisation des élections des 20 et 27 juin

Madame le maire rappelle la tenue des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin et la présence nécessaire d'assesseurs pour assurer la tenue du bureau de vote. Il est conseillé que les assesseurs soient vaccinés ou présentent un test PCR négatif de moins de 48 heures. Le nombre de votants à l'intérieur du bureau de vote sera limité aux membres d'une même famille et un sens de circulation sera instauré afin que les personnes ne se croisent pas à l'intérieur. Du gel hydro alcoolique et des masques seront mis à disposition des électeurs.

### Indemnités du 2<sup>nd</sup> adjoint

Madame Caroline Castillon fait savoir que sa nouvelle activité professionnelle ne lui laisse que très peu de temps disponible pour la mairie, c'est pourquoi elle souhaite renoncer à son indemnité de 2<sup>nd</sup> adjoint.

Vu l'article L 2123-20 et suivants du CGCT, vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjoints, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire avec effet au 1 juin 2021 selon les taux de l'indice brut terminal de la fonction publique suivants :

- 1<sup>er</sup> adjoint : 9,5 %
- 2<sup>ème</sup> adjoint : 0,0 %

### Délégué SIE DRAC

Madame le maire expose au conseil que la dissolution du syndicat du SIE DRAC avait été envisagée en fin d'année 2020. Cette opération n'ayant pu être réalisée, la dissolution est maintenant envisagée pour la fin 2021. Afin d'appréhender les conséquences budgétaires et comptables de la dissolution du SIE dans les budgets des communes, un travail de recherche dans les archives du syndicat et des communes est nécessaire, c'est pourquoi il est préférable de nommer un délégué ayant une connaissance de l'historique du syndicat. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer Mme Anne STUTZ et Mr. Gérard JULIEN en tant que délégués titulaires de SIE DRAC.

### Référent PDIPR

Madame le maire rappelle que la CCM gère par délégation du Département le réseau PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées) sur son territoire. Pour conserver la qualité d'entretien du réseau, la CCM demande aux Communes de désigner un référent-sentier pour chaque commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal désigne Mr GLUSZYK et Mme CASTILLON comme référents sur la commune.

### Dépôt sauvage d'amiante à La Beaume

Un dépôt sauvage de plaques de fibro-ciment a été constaté sur le terriil à La Beaume. Madame le maire rappelle que cette pratique est interdite. Par ailleurs tous les déchets d'amiante sont considérés comme des déchets dangereux au sens de la législation même lorsqu'ils sont liés à des matériaux inertes. Les personnes ayant déposés ces plaques de fibro-ciment n'ayant pu être identifiées, la commune de prendre en charge l'évacuation et le cout de traitement de ces déchets.

### Point sur les travaux

Rafraichissement de la mairie : la réfection de la peinture dans la salle du conseil et dans le bureau est en cours de réalisation par l'employé communal.

Évacuation eaux-usées sous le village : la canalisation se déboitant, il convient de mettre en place un système d'accrochage pour éviter le glissement.

Éclairage public : les travaux de remplacement des ampoules par des LED se sont déroulés du 1<sup>er</sup> au 15 avril sur l'ensemble de la commune. La maîtrise d'œuvre est assurée par le TE38. La rénovation des armoires d'éclairage sera faite cette semaine.

Réfection de la toiture de du toit du four de La Beaume sera réalisée au mois d'aout.

Soutènement de la voirie dans le hameau de La Beaume : les travaux auront lieu durant l'été. Une demande de subvention complémentaire sera déposée au département pour la réalisation d'une longrine et la pose d'une barrière au-dessus du mur de soutènement pour la mise en sécurité de la voirie conformément à la législation. Devis estimatif 6000€.

ENEDIS a été contacté suite à la déstabilisation d'un poteau électrique alimentant le hameau de Pellenfrey. Le poteau a été haubané et signalé dans l'attente des travaux de réfection.

Les travaux d'entretien dans les hameaux et le cimetière ont pris du retard car l'employé communal a été occupé au SIVOM du Lac. Ces travaux vont reprendre cette semaine.

Mise en place des colonnes de Tri aérienne à La Beaume en remplacement des anciennes

### Informations diverses

Signature de la promesse de bail avec Enercoop pour le projet photovoltaïque à Maupas

Signature de la vente de la parcelle à la SARL PRESTA

Signature de la convention d'utilisation d'une aire de décollage et d'atterrissage pour parapentes

Signature de la promesse de vente de la parcelle B79 à Mr. Thirion

Rencontre des porteurs d'un projet d'apithérapie à La Beaume sur la parcelle B240  
Rencontre avec la propriétaire de la parcelle B200 concernant l'accès à sa parcelle

Demande de Mr Blanc d'installer un camion rôtisserie  
Demande de terrain pour micro-ferme en permaculture et naturopathie

#### Compte rendu de réunions :

Conférence territoriale 22/04/2021,  
Communauté de commune 27/05/2021,  
AG du SITADEL 25/05/2021  
SIVOM du lac du 10/05/2021,  
Alpage du 11/05/2021,  
SIE DRAC du 21/05/2021  
TE38 du 7/06/2021  
Les comptes rendu de réunions sont disponibles en mairie.

Réunions à venir  
CCM 10/06/2021  
Conférence des solidarités 14/06/2021  
Mission locale 15/06/2021

#### Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.